

**LIGUE REGIONALE
GRAND EST DE BASKETBALL**

Association

Maison Régionale des Sports

13, rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 avril 2025

LIGUE REGIONALE GRAND EST DE BASKETBALL

Association

Maison Régionale des Sports

13, rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 avril 2025

À l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'Association
LIGUE REGIONALE GRAND EST DE BASKETBALL,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE REGIONALE GRAND EST DE BASKETBALL relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Je précise que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice 2023/2024 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

.../...

.../...

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 15 juin 2024, date de ma nomination, à la date d'émission de mon rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les notes en pages 15 et 20 de l'annexe aux comptes annuels intitulées respectivement « Particularités de l'exercice clos au 30/04/2025 » et « Provisions » sur l'évaluation et le montant de la dépréciation exceptionnelle d'une créance suite à l'identification d'un risque de non-recouvrement et la présentation comptable qui en est faite dans les comptes annuels.

.../...

.../...

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation de la dépréciation d'une créance

Le poste « Créances clients, usagers et comptes rattachés » inscrit à l'actif du bilan s'élève à un montant de 1.140.895 euros au 30 avril 2025.

Ce poste comprend notamment un compte « Clients douteux » pour un montant de 671.048 euros, dont la composition est décrite dans la note « Particularités de l'exercice clos au 30/04/2025 » en page 15 de l'annexe, qui fait l'objet d'une dépréciation d'un montant total de 233.057 euros à la clôture du présent exercice.

Les modalités d'évaluation de la dépréciation de cette créance sont décrites dans la note de l'annexe mentionnée ci-dessus.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, mon appréciation de l'évaluation de cette dépréciation s'est fondée sur l'examen de la situation, le recueil et l'analyse de documents et d'affirmations de la direction ainsi que sur l'approche d'évaluation retenue par la direction.

J'ai procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues pour l'évaluation du montant comptabilisé au 30 avril 2025 ainsi que la qualité de l'information fournie en annexe aux comptes annuels.

.../...

.../...

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

.../...

.../...

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

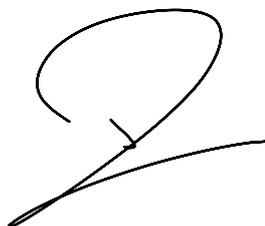
Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Sélestat le 17 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

PATRICK MULLER



Annexe du rapport

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		30/04/2025			30/04/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	10 737	10 737		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	19 818	19 818		
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	5 824	2 705	3 119	4 575
	Autres immobilisations corporelles	32 093	22 096	9 997	14 110
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	15		15		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières				91	
	TOTAL (I)	68 488	55 357	13 131	18 777
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 000		2 000	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 140 895	233 507	907 388	575 038
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	79 321		79 321	409 532	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	400 000		400 000		
DISPONIBILITES	453 866		453 866	705 306	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 907		3 907	20 948
	TOTAL (II)	2 079 989	233 507	1 846 482	1 710 824
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	2 148 477	288 864	1 859 613	1 729 601
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					91
(3) dont à plus d'un an					671 048

Bilan Passif

		30/04/2025	30/04/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	503 017	77 689
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		425 328
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	275 606	191 128	
Excédent ou déficit de l'exercice	(113 356)	84 478	
Total des fonds propres (situation nette)	665 267	778 623	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
Total des fonds propres	665 267	778 623	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques		7 900
	Provisions pour charges	49 787	48 136
Total des provisions	49 787	56 036	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	15	200
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 010 248	444 602
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	79 283	77 951
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	39 867	365 813	
Produits constatés d'avance	15 146	6 376	
Total des dettes	1 144 559	894 942	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	1 859 613	1 729 601	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(113 356,41)	84 478,32	
(1) Dont à moins d'un an	493 306	894 942	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	15	200	

Compte de Résultat 1/2

		30/04/2025	30/04/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 663	1 899 466
	dont parrainages		1 490
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	87 500	114 721
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 500	35 356	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	2 324 075	274 683	
Total des produits d'exploitation	2 415 738	2 324 226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	160 257	163 754
	Aides financières		105 155
	Impôts, taxes et versements assimilés	16 345	12 723
	Salaires et traitements	467 557	430 921
	Charges sociales	135 839	120 380
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 597	32 565
	Dotation aux provisions	1 652	6 977
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 596 084	1 372 873	
Total des charges d'exploitation	2 385 330	2 245 348	
RESULTAT D'EXPLOITATION	30 408	78 878	

Compte de Résultat 2/2

		30/04/2025	30/04/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		30 408	78 878
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	14 274	10 444
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	14 274	10 444
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		14 274	10 444
RESULTAT COURANT avant impôts		44 682	89 323
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	24 374	3 968
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	7 900	
	Total des produits exceptionnels	32 274	3 968
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		898
	Sur opérations en capital	598	15
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	189 715	7 900
	Total des charges exceptionnelles	190 313	8 813
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(158 038)	(4 844)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		2 462 287	2 338 639
TOTAL DES CHARGES		2 575 643	2 254 161
EXCEDENT ou DEFICIT		(113 356)	84 478
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		8 710	
Bénévolat		207 411	211 398
TOTAL		216 121	211 398
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		8 710	
Prestations			
Personnel bénévole		207 411	211 398
TOTAL		216 121	211 398

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 859 613** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 462 287** euros
 - un total charges de **2 575 643** euros
 - dégage un résultat de **-113 356** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/05/2024**
- finit le **30/04/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association LIGUE REGIONALE DU GRAND EST DE BASKET BALL**

Objet de l'Association

La présente association a pour objet :

- de représenter la FFBB au niveau de la Région Grand Est,
- de mettre en oeuvre la politique fédérale et d'assurer l'exécution des missions que lui confie la FFBB dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, à savoir principalement de

:

- Organiser et développer le basket-ball au niveau régional conformément aux directives de la FFBB, et dans la limite de la délégation accordée par celle-ci.
- Organiser des compétitions de basket-ball de toutes natures au niveau régional.
- Diffuser toute documentation et/ou règlements, à titre gratuit ou onéreux, relatifs à la pratique du basket-ball.
- Organiser des cours, des conférences, stages, examens et formations dans le cadre du plan de formation imposé par la FFBB.
- D'une manière générale, de mener toutes actions tendant à développer et promouvoir le basket-ball au niveau régional sous la tutelle de la FFBB.

La Ligue Régionale jouit de l'autonomie administrative et financière dans le cadre de la délégation fédérale.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 859 613 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 462 287 euros** et un total **charges** de **2 571 125 €** dégageant ainsi un **résultat** de **-113 356 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/05/2024** et finit le **30/04/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation, cependant, la présentation de certains produits et charges a été entièrement reclassifiée en autre produits et autres charges afin de respecter la classification préconisée par le plan comptable.

Particularités de l'exercice clos au 30.04.2025 :

L'augmentation des créances clients et dettes fournisseurs par rapport aux exercices précédents s'explique ainsi :

Une créance client est ouverte sur le CD67 d'un montant de 671 047,97 au titre de l'ensemble des factures de l'exercice sportif clos le 30.04.2025. La part non encaissée du CD67 et relative à la Fédération, figure en dette fournisseur pour un montant de 651 253,19. Nous avons reçu un engagement de la FFBB qui n'appellera pas en paiement la part départementale du CD 67 en cas de difficultés financières de ce dernier.

La seule créance en risque qui concerne la Ligue Régionale du Grand Est concerne la part régionale due par le CD 67 et facturée par la FFBB, qui représente un montant de 189 714.90 euros. Cette créance est entièrement provisionnée sur le bilan de l'exercice clos le 30.04.2025.

Il est précisé que l'ensemble des frais qui concernent la saison en cours jusqu'au 30 juin sont provisionnés dans les comptes clos au 30 avril de chaque exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Les engagements de fin de carrière sont valorisés et provisionnés dans les comptes.

N'étant pas concernée par les éléments suivants, l'association ne présente pas les annexes obligatoires concernant :

- Les fonds propres reportés;
- Les legs, donations et assurance-vie.

Subventions

L'association perçoit des subventions publiques de la Région Grand Est pour un montant de 58 500 euros et de l'ANS pour un montant de 29 000 euros.

La Fédération Française de basket-ball peut être amenée à verser des subventions d'exploitation ou d'investissement.

Bénévolat

Le bénévolat est valorisé et mentionné au pied du compte de résultat.

IRFBB (Centre de Formation)

Les recettes réalisées au titre de l'exercice se sont élevées à 177 314.01€, auxquelles s'ajoutent 11475.50€ de frais de gestion des formations Brevets Fédéraux, soit un total de 188 789.51€.

2 salariés à temps plein et une apprentie sont affectés à cette activité.

Sagissant d'un organisme de droit privé, la nomination d'un Commissaire aux comptes devient obligatoire dès lors que 2 des 3 euils suivants sont francis :

- 230 000 € de total bilan (somme de tous les actifs dans un bilan comptable)
- 153 000 € de chiffre d'affaires
- 3 salariés

La nomination d'un Commissaire aux comptes étant effective, ces remarque n'auront plus lieu d'être sur les prochains exercices.

Fonds propres

Suite à relecture du traité de fusion, une écriture de régularisation a été comptabilisée afin de transférer la somme de 425 328.26 qui figurait en Fonds avec droit de reprise (à tort) sur le compte Fonds associatifs sans droit de reprise, ce qui porte ce compte à un total de 503 017.13 €.

Règles et Méthodes Comptables

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/04/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	10 737					10 737
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 737					10 737
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	19 818					19 818
Instal technique, matériel outillage industriels	5 824					5 824
Instal., agencement, aménagement divers	13 215					13 215
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	24 030		2 625		7 777	18 878
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 888		2 625		7 777	57 736
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations			15			15
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	91				91	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	91		15		91	15
TOTAL	73 716		2 640		7 869	68 488

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/04/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	10 737			10 737
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 737			10 737
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	19 818			19 818
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 249	1 456		2 705
	Autres instal., agencement, aménagement divers	2 757	3 304		6 061
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	20 378	2 837	7 180	16 035	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 203	7 597	7 180	44 620	
TOTAL		54 940	7 597	7 180	55 357

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/04/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	7 900		7 900	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	48 136	1 652		49 787
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		56 036	1 652	7 900	49 787
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	43 793	189 715		233 507
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	43 793	189 715		233 507
TOTAL GENERAL		99 828	191 367	7 900	283 295
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		1 652		7 900	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/04/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux	671 048		671 048
	Autres créances clients, usagers	469 847	469 847	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	250	250	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	79 071	79 071		
Charges constatées d'avance	3 907	3 907		
TOTAL DES CREANCES		1 224 123	553 076	671 048
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/04/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	15	15		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 010 248	358 995	651 253	
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	41 705	41 705		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 933	33 933		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 646	3 646		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	39 867	39 867		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	15 146	15 146			
TOTAL DES DETTES		1 144 559	493 306	651 253	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 30/04/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/04/2025
Fonds propres sans droit de reprise	77 689		425 328		503 017
Fonds propres avec droit de reprise	425 328			425 328	
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	191 128	84 478			275 606
Excédent ou déficit de l'exercice	84 478	(84 478)		113 356	(113 356)
Situation nette	778 623		425 328	538 685	665 267
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	778 623		425 328	538 685	665 267

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/04/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		3 907	3 907
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 907

--

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/04/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		15 146	15 146
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			15 146

--

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	77 689	425 328		503 017
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	191 128	84 478		275 606
Résultat de l'exercice	84 478		84 478	
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	425 328		425 328	
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	778 623	509 807	509 807	778 623